



CLUB ALPIN Le Glacier

Juillet-Août 2018

Bulletin N° 634

Rédaction : Claude Milleret– Chemin Isaac-Anken 29 – 1219 AÏRE
Tel. 022 796 78 75

Email : milleret@infomaniak.ch **Site Internet du Glacier :** www.leglacier.ch

BILLET DU MOIS

La création du Glacier

(ce texte basé sur un document écrit par Adolf Ritschard en 1971 et retrouvé dans les archives du club)

Lors de l'hiver 1918-19, Adolf Ritschard prit l'habitude de monter à Saint-Cergue le samedi, il y dormait et rentrait le dimanche à Genève. Il rencontra un samedi dans le train un groupe de skieurs qui l'invitèrent à venir coucher dans leur chalet de la Barillette; ces gens faisaient partie du club l'Aurore, section de la société internationale des Amis de la Nature dont le siège était à Vienne. Cette section était composée du petit groupe qu'Adolf Ritschard rencontra et de quelques personnes âgées. L'état du chalet était très primitif : l'actuelle cuisine était la seule pièce habitable, avec une seule fenêtre à l'avant et les deux petites sur le côté. Le plancher était à moitié pourri, il y avait dans un coin un bas-flanc pour 4-5 personnes sans paille ni couverture, l'eau se prenait à la citerne.

Adolf Ritschard est vite devenu président de l'Aurore, dont les effectifs ont nettement augmenté (plus de 120 membres) avec la possibilité dans les années 20 d'aller de nouveau facilement en Savoie faire des courses de montagne. Des travaux ont été effectués à la Barillette : dortoir à la cave à lait démontable en été, 2^e fenêtre à la cuisine, remplacement du plancher pourri, boisement des parois, installation en haut d'une 1^{ère} chambrette avec paille et couvertures. Puis l'Aurore a voulu construire un chalet habitable toute l'année, et ses membres ont organisé des soirées littéraires et dansantes pour rassembler le pécule de départ.

Parallèlement, suite aux difficultés de l'après-guerre, émergèrent dans les années 20 en Europe et en Suisse des divisions entre parties de droite et de gauche. L'association faîtière de l'Aurore était nettement du côté gauche, et le comité central à Vienne a exigé de n'admettre que des nouveaux membres syndiqués, et que le comité soit composé exclusivement de militants syndiqués. En étudiant les statuts, Adolphe Ritschard trouva un article stipulant qu'une section agissant contrairement aux instructions du comité central pouvait voir tous ses biens saisis (en l'occurrence l'aménagement et l'inventaire de la Barillette et tout le matériel de montagne). De plus, si le bailleur, la commune de Chéserey, apprenait que l'Aurore était de gauche, il y avait de grands risques que le bail soit annulé et

qu'il soit impossible d'acquérir un terrain pour construire un chalet. Quelques membres décidèrent d'agir. Ils répartirent les membres de l'Aurore en 3 catégories, ceux dont ils étaient sûrs (les bleus), ceux à qui il ne fallait pas parler de leur projet car ils étaient de gauche (les rouges) et ceux qu'il allait falloir sonder et convaincre : pour leur projet il leur fallait le soutien de 2/3 des membres. Une assemblée générale extraordinaire fut convoquée, et les « bleus » reçurent le mot d'ordre de voter « oui » à tout ce qui était proposé par les initiateurs, même s'ils ne comprenaient pas le sujet. La réponse négative du comité central à une demande de compromis fut lue lors de l'assemblée, et un « bleu » fit part de sa crainte que la commune de Chésereux, apprenant que l'Aurore était de gauche, ne les mette à la porte de la Barillette ; il suggéra, pour ne pas perdre tout ce que le club y possédait, de tout vendre. L'assemblée accepta par vote cette suggestion. Un autre « bleu » proposa, pour que le comité central ne mette la main sur les fonds accumulés lors des soirées, de les répartir équitablement entre chaque membre, ce qui fut accepté, puis un troisième proposa qu'il en soit de même avec l'argent récupéré par la vente des biens de la Barillette. Une grande partie de l'assemblée ayant voté positivement n'a pas compris ce qu'il se passait.

L'acheteur des biens de la Barillette était un « bleu », et les initiateurs du mouvement s'étaient entendus avec la Commune de Chésereux pour pouvoir garder la Barillette. Suite à cette assemblée chaque « bleu » donna individuellement son congé à l'Aurore et un nouveau club, Le Glacier, fut fondé. Chaque membre, pour être inscrit comme membre fondateur, dut verser un montant légèrement supérieur au montant touché lors de la répartition des biens de l'Aurore.

--ooOOoo--

MUTATIONS

Une nouvelle candidature :

- Valérie ZANETTE, parrainée par Eric et Colette MAGNIN.

--ooOOoo--

COURSES ET ACTIVITES EFFECTUEES

Mai

26 et 27 Initiation à l'escalade par Christian Staub et Daniel Wagner, 10 participants, 5 membres, 5 non-membres.

Juin

2 Bisse Ricard et Bisse des Sarrasins, 13 participants, 12 membres, 1 non-membre.

9 La Berra- Lac Noir par Antoine Bongard, 19 participants, 16 membres, 3 non-membres

--ooOOoo--

COURSES ET ACTIVITES A VENIR

voir les dernières pages de ce bulletin

--ooOOoo--

CHALET

Pierre-Grise :

Le chauffe-eau du chalet est à nouveau en état de marche, avec un nouveau système de mise en route.

Réservations : 30.06 et 01.07.2018 : Françoise SPRUYTENBURG, chalet complet
20 au 22.07.2018 : Anne Sylvie GAY, chalet complet
22 et 23.09.2018 : Claude MILLERET, chalet complet

Barillette :

Réservations : fermeture annuelle depuis le 5 mai 2018

--ooOOoo--

DIVERS :

- C'est finalement la région du Stubai en Autriche qui a été choisie pour la semaine clubistique 2020. Il faut maintenant approfondir le projet et une reconnaissance des lieux va s'organiser.
- Christian Staub demande aux chefs de course de lui communiquer sans faute et rapidement le nombre de participants aux courses effectuées. Cela peut se faire par SMS.
- Jacques Pellet nous annonce qu'une exposition mise sur pied par « Lancy d'Autrefois » sur Michel Vaucher le grand alpiniste genevois, aura lieu du 24 août au 14 décembre à l'Arcade du Vieux-Lancy, route du Grand-Lancy.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Comité	Samedi 1^{er} septembre 2018 lors de la sortie du comité
Assemblée mensuelle	Mercredi 12 septembre 2018 à 20h30 au Café de la Terrasse, route de Saint-Georges 73 / 1213 PETIT-LANCY Tel : 022 793 62 00.

--ooOOoo--

Programme des courses 2018 - Juillet

7 ou 8	CRÊT DE LA NEIGE 1720m. et Grand Canyon. Région en dessus de Crozet. Randonnée pédestre. Difficulté : Facile. Dénivellation : 950m. Horaire : 5h00 à 6h00.	Eric MAGNIN +41 79 303 82 35 eric.magnin@alferconstructions.ch
14 au 19	VIA ALPINA. Entre Kandersteg et Villeneuve Randonnée pédestre. Difficulté : facile (longues étapes) Dénivellation : 800 à 1500m. Horaire : 6h à 8h/jour.	Erwin EMMENEGGER 079/ 277 87 54 erem56@bluewin.ch
14 ou 15	POINTE DE LA MANDALLAZ 2177m. Région Manigod. Départ : Sous l'Aiguille. Randonnée pédestre. Difficulté : T2 Dénivellation : 1100m. Horaire : 6h30.	Antoine BONGARD +33 770210177 tonin.bongard@gmail.com
21 ou 22	LA DENT DE SAVIGNY 2252m. Région Saanen - Rougement. En boucle depuis Saanen. Randonnée pédestre. Difficulté : D / T4 pour le sommet. Dénivellation : 1200m. /Horaire : 7h00.	Antoine BONGARD +33 770210177 tonin.bongard@gmail.com
27 et 28	WASENHORN 3246m. et MONTE LEONE 3553m. Région col du Simplon. Course d'alpinisme. Difficulté : PD 1er jour : Cabane Monte Leone 400m. Horaire : 2h30. Wasenhorn 400m. Horaire : 3-4heures. 2ème jour : Monte Leone 800m. Horaire : 9-10h aller et retour.	Christian STAUB 079/ 788 34 89 staub81@bluewin.ch

Programme des courses 2018 - Août

4 ou 5 **CABANE RAMBERT 2582m depuis Ovronnaz.**
Randonnée pédestre. Difficulté : Facile.
Dénivellation: ? m. Horaire : ?
Michel PHILIPPIN
022/ 740 35 57
mph.1952@bluewin.ch

10 et 11 **ALLALINHORN 4027m.**
Course d'alpinisme. Difficulté : AD (avec passage d'escalade 3a)
1er jour : Montée à Britannia. Horaire : 1 heure.
2ème jour : Allalinhorn par l'arête Hochlaub 1000m. 6-7heures.
Christian STAUB
079/ 788 34 89
staub81@bluewin.ch

18 ou 19 **CORNETTES DE BISE 2432m.**
Région Miex - Le Flon.
Randonnée pédestre. Difficulté : Facile.
Dénivellation : 1400m. Horaire : env. 4h00 de montée.
Anne-Sylvie GAY
079/ 270 72 25
izuba@bluewin.ch

25 ou 26 **POINTE PERCEE 2750m.**
Région Les Aravis - Col des Annes.
Randonnée alpine. Difficulté : D / T4
Dénivellation : 1000m. Horaire : 4h00 à 5h00 montée.
Gilles Milleret
079/ 825 65 13
gimilleret@me.com

Programme des courses 2018 - Septembre

31 août et 1er sept **ESCALADE PLAISIR dans les AIGUILLES ROUGES**
Région Chamonix. Nuit au refuge du Lac Blanc.
Difficulté : Cotation escalade 4a à 5a
Longueurs des voies 100 à 200m.
Christian STAUB
079/ 788 34 89
staub81@bluewin.ch

1 ou 2 **DU GRAND PARADIS AU LAC DE SOI 2247m.**
Région Val d'Illeiez - Champéry.
Randonnée pédestre. Difficulté : Facile, mais longue course.
Dénivellation : 1000m (1300m Lac de Soi) Horaire : 5h00 - 6h00
Antoinette GAMBETTA
024/ 47115 31

6 et 7 **EUROPAWEG DE GRÄCHEN À ZERMATT**
Randonnées pédestres. Difficulté : Facile.
Dénivellation montée 1403m. sur les 2 jours.
Dénivellation descente 2060m. sur les 2 jours.
Possibilité de descendre avec funiculaire. Nuit à la Europahütte.
Anne-Sylvie GAY
079/ 270 72 25
izuba@bluewin.ch

--ooOOoo--